



Installation comme psychologue libérale

Par **lilithelune**, le **06/09/2008** à **20:35**

bonjour,
j'envisage de m'installer comme psychologue en libérale avec un associé, quelles statuts juridiques doit privilégier (entreprise individuelle, EURL,SLEARL,SCP,SNC...) et quelles formes d'association envisager, sachant que l'on voudrait travailler en partageant réellement à 50 50 les tâches, l'apport de base et les bénéfices
Merci de m'aider car pour le moment je suis un peu perdue

Par **Patricia**, le **07/09/2008** à **11:38**

Bonjour,

Bien que je ne sois pas spécialisée en la matière mais comme je vois que vous n'avez pas de réponse, je vous communique le peu que je connais.

Pour exercer en libérale, il faut auparavant avoir 10 à 15 ans d'activité professionnelle en entreprise ou secteur public.

Consulter le site du SNP qui devrait vous aider :

<http://www.psychologues.org/>

Cordialement.